



**Coalition Eau Secours !**  
québécoise pour une gestion responsable de l'eau



## **COMMUNIQUÉ** **Pour diffusion immédiate**

### **Centrales hydroélectriques privées :**

#### **Des personnalités publiques somment le gouvernement d'abandonner ses projets**

**Montréal, le 7 février 2002** – Sylvie Drapeau, Judi Richards, Robert Brouillette, Roy Dupuis, Pierre Lebeau, Paul Piché et Richard Séguin répondent à l'appel de groupes de protection des rivières et invitent la population à adopter une rivière afin de les préserver du programme de construction de petites centrales hydroélectriques privées annoncé par le gouvernement Landry le 24 mai 2001.

Ces artistes viennent ainsi prêter main forte aux groupes qui luttent dans leur région, et ce parfois depuis des années. Les Ami(es) de la rivière Batiscan, le Comité de citoyens de Port-Cartier, la Coalition pour une Gatineau *naturelle*, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides et le Bloc vert à Drummondville seront maintenant épaulés. La rivière des Trois-Pistoles est également ajoutée à la liste des rivières adoptables puisqu'un projet pourrait y être autorisé sans audiences publiques. Les Ami(e)s de la rivière des Trois-Pistoles y mènent une lutte depuis deux ans.

Soulignons également l'opposition menée au Lac St-Jean par une multitude de groupes, ce qui a conduit à la tenue de consultations publiques pour lesquelles 27 des 28 mémoires présentés s'opposaient aux projets. Les citoyens de la MRC Maria-Chapdelaine sont plutôt aguerris quant aux petites centrales hydroélectriques puisqu'ils ont vécu deux expériences plutôt malheureuses avec les centrales d'Hydro-Ilnu sur la Mistassibi et d'Hydro-Morin sur la petite Péribonka. Une lutte similaire par les Ami(e)s de la rivière Portneuf a mené à la renonciation de la MRC à donner son appui au harnachement de la chute à Boulé sur cette rivière.

L'opposition dans toutes les régions du Québec s'accroît pendant que le gouvernement tergiverse, ayant reporté depuis plusieurs mois la divulgation d'une liste finale des sites qui seraient mis à la disposition des promoteurs. Cette opposition a même trouvé écho au sein du Conseil national du Parti québécois qui a voté un moratoire sur le programme à la suite de la présentation d'une proposition par le Comité national des Jeunes. Le gouvernement saura-t-il profiter du remaniement ministériel pour abandonner ce projet politiquement risqué ?

« Le gouvernement a adopté une politique de destruction durable », plaide M. Pierre Lamarche au nom des quatre organismes qui pilotent l'opération « Adoptez une

rivière ». « Les ministères de l'Environnement et de la Culture ainsi que Faune et Parcs n'ont pas été consultés avant la divulgation des sites. Et encore moins l'industrie touristique. Il n'est pas étonnant que le Premier ministre Landry ait dû admettre que plusieurs projets n'avaient pas de sens », ajoute M. Lamarche. « Nous demanderons donc la divulgation de tous les avis pour chacun des sites. Il est clair que lorsque la population connaît les tenants et aboutissants de ces projets, elle les refuse. C'est ce qui est arrivé au Lac St-Jean et c'est pour cela que nous avons constitué un site Internet avec des dizaines de photos de centrales. »

« La procédure gouvernementale est truffée d'arbitraire et d'improvisation. La population a voix au chapitre seulement à la fin du processus, alors que tout est décidé. Il faut que le potentiel récréotouristique des sites soit considéré et que ce ne soit pas que quelques élus qui décident. Les MRC sont en conflit d'intérêts, il ne leur appartient pas de décider du sort du patrimoine collectif des Québécois, car elles sont à la fois juges et parties » renchérit M. Lamarche.

Enfin, il apparaît que la compétition existera rarement entre les promoteurs sur un même site. Ceux-ci ont d'ailleurs généralement acquis des terrains ou entrepris des démarches empêchant tout autre promoteur de participer au développement d'un site.

Paul Piché, représentant des artistes qui s'engagent dans le mouvement, affirme : « Il est important que les citoyens s'impliquent et participent en toute connaissance de cause dans les choix de société. La qualité de notre environnement en dépend. Nous devons léguer à nos enfants un patrimoine auquel ils ont le droit d'aspirer. Les artistes seront là pour le faire savoir, il est hors de question que notre patrimoine soit ainsi dilapidé. »

Après avoir publié en juin dernier un plaidoyer pour les rivières libres, fait imprimer 15 000 cartes postales adressées au Premier ministre, soutenu plusieurs groupes de citoyens, lancé l'opération « Adoptez une rivière » en octobre et annoncé en décembre le parrainage d'une première rivière, la Batiscan, l'opposition au programme de petites centrales atteint maintenant une envergure nationale. Le Premier ministre est donc à nouveau interpellé afin que ce programme de « destruction durable » soit abandonné dès maintenant.

Des communiqués additionnels concernant les rivières Aux Rochers, Gatineau et des Trois-Pistoles sont disponibles sur demande.

Pour plus d'information, nous invitons la population à consulter [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org) ou à téléphoner au (514) 281-1018.

-30-

**Renseignements :** Carolyn Morency  
Opération « Adoptez une rivière »  
Tél. : (514) 281-1018